

Des conflits locaux se développent dans les établissements courriers des BDR :

Qui sème la misère, récolte la colère !

Après les réorganisations successives, les rééquilibrages à n'en plus finir, la deuxième présentation des recommandés, le téléphone portable avec FACTEO, La Poste veut supprimer tous les scooters 50 et 125cc en les remplaçant par des QUADEO ou des Vélo à assistance électrique ■ Pas une semaine sans que La Poste invente une nouvelle contrainte, venant bouleverser et dégradé un peu plus le quotidien des postiers-ères des Bouches du Rhône ■ Avec des jours de repos et des suppressions d'emplois trop lourds, la sécabilité inopinée à outrance, l'absence de doublure pour les remplaçant-e-s et un tour de congés d'été restrictif, la colère monte dans les différents établissements courrier des Bouches du Rhône.

Des mouvements de grève locaux successifs dans plusieurs établissements :

Ces dernières semaines se sont avérées très mouvementées dans les Bouches du Rhône, avec des grèves majoritaires sur les centres courrier de **Marseille 15, Marseille 13, Allauch (les 12 et 13 juin 2015), Martigues et Port de Bouc (les 15 et 16 juin 2015)**.

Un protocole d'accord de fin de conflit de 6 pages a été signé par SUD en présence des grévistes le 16 juin 2015, suite à deux jours de grèves majoritaires intensives sur Martigues et Port de Bouc.

Ce protocole d'accord intègre notamment l'annulation des sanctions disciplinaires, des comblements d'emplois, des engagements sur la formation des remplaçants, le paiement des heures supplémentaires, la prise en compte des contraintes et des réalités de chaque tournée en matière de moyens de locomotion...

Des préavis de grève de 24 heures successifs et de demi-vacation ont également été votés pour la semaine du 22 au 27 juin 2015 par les agents des établissements suivants :

- ⇒ Aix en Provence (UP et UD des Milles, UD Pasteur, UD Val de l'Arc et UD jas de Bouffan).
- ⇒ PPDC Rognac (Service traitement).
- ⇒ Vitrolles Etangs Côte Bleue (notamment Rognac et Velaux).
- ⇒ Marseille Euroméditerranée (site arrivée PPDC Marseille les Docks et Marseille le Dôme).

Les mêmes causes produisent les mêmes effets dans tous les établissements courrier :

↳ Avec pas moins de 60 projets de réorganisations lancés rien que pour l'année 2015 (en comptant tous les services des sites des différents établissements courriers);

↳ Des vacances d'emplois laissées délibérément en vue des suppressions d'emplois à venir ;

↳ Une utilisation de la sécabilité comme seul moyen de remplacement et variable d'ajustement;

↳ Une double présentation des recommandés (sans que du temps supplémentaire ne soit forcément alloué...);

↳ La mise en place de FACTEO et des nouveaux services (aussi ridicules soient-ils !!!) ;

La quasi-totalité des postiers-ères des Bouches du Rhône (PIC, PPDC, PDC, Agence Coliposte) vivent ou vont vivre les mêmes contraintes et attaques sur leur quotidien au travail en 2015.

SUD PTT appelle tous les postiers-ères du département, dans tous les sites à réfléchir et débattre collectivement d'actions de résistance et de solidarité collective.

C'est dans l'unité des personnels et dans l'action collective que nous gagnerons nos revendications et non dans les discussions de salon !

Solidaires Unitaires Démocratiques
BP 90055 13202 Marseille cedex 02
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
des Activités Postales et de Télécommunications

Solidaires Union syndicale
SUD PTT
www.sudptt13.org

Marseille, le 22 juin 2015